

# DECLIC



Don des  
Entreprises au  
Cratère pour  
L'Innovation et la  
Création

L'évolution du mécénat au Cratère avec la création du Club DECLIC en novembre 2021 est le symbole de l'ouverture de la Scène Nationale d'Alès sur tous les secteurs du bassin alésien, qu'ils soient économiques, touristiques, sportifs ou sociaux-culturels.

Avec des propositions grand public qui permettent de toucher le plus grand nombre, la Scène nationale diversifie les origines sociales et géographiques de ses spectateurs, avec comme emblème un nouveau temps fort familial chaque année au mois de décembre : **CRATÈRE EN FÊTE**. Pendant la période de rénovation du Cratère de juin 2025 à janvier 2027, les équipes de la Scène nationale d'Alès relèveront un défi technique et économique pour continuer de proposer des prestations artistiques et culturelles de haut niveau :

- Une **saison pluridisciplinaire** au théâtre éphémère installé au Stade Maurice Laurent, avec des tarifs encore plus attractifs permettant de découvrir du théâtre, de la danse, de la musique, marionnettes, cirque, arts de la rue... et plusieurs **temps forts** comme **CRATÈRE EN FÊTE** et **LES FEMMES FONT BOUGER LE MONDE**.
- Des surprises et des nouveautés autour de la saison itinérante sur Alès Agglomération et au-delà avec **CRATÈRE ESPACES**
- Le développement national et international du festival d'arts en espace public **CRATÈRE SURFACES**
- Des partenariats avec de nombreuses structures culturelles départementales et régionales, entre autres La Verrerie, Itinérances, l'ATP d'Alès, La Maison de l'Eau, La Maison danse CDCN, Les Scènes croisées de Lozère, le Théâtre de Nîmes, la SMAC Paloma, Eurek'Art...



SIMULATION PROVISOIRE ET NON CONTRACTUELLE DE LA FAÇADE RÉNOVÉE DU CRATÈRE



**LE CRATÈRE**  
SCÈNE NATIONALE ALÈS

▲ Pour nous rejoindre ou vous informer sur le Club DECLIC  
contactez **Mathilde Debanne**, [mathilde.debanne@lecratere.fr](mailto:mathilde.debanne@lecratere.fr)  
04 66 52 97 89

▲ Pour vos places DECLIC et contact CSCE  
**Géraldine Élie**, [geraldine.elie@lecratere.fr](mailto:geraldine.elie@lecratere.fr)

Pour que toutes les entreprises du bassin alésien puissent soutenir la dynamique du Cratère, le Club DÉCLIC ouvre la possibilité aux TPE et PME d'apporter un **don au Cratère compris entre 1000€ et 2500€**. En contrepartie de ce soutien, les entreprises verront leur logo mis en avant sur le site Internet du Cratère et sur toute la communication de l'évènement CRATÈRE EN FÊTE, et seront invitées à la soirée annuelle du Club DECLIC.

**Les dons en mécénat à partir de 2500€** donnent lieu à de plus amples contreparties en fonction du montant alloué, et permettent de soutenir l'ensemble des missions culturelles de la Scène nationale à l'adresse des jeunes des quartiers, des personnes âgées, des minorités et des projets engagés avec de nombreuses associations locales.

Quel que soit le niveau de mécénat, toutes les entreprises partenaires contribuent à soutenir le Cratère dans une période transitoire décisive :

- **Rénovation du théâtre** de juin 2025 à janvier 2027
- Lieu provisoire dans **un théâtre éphémère** installé au Stade Maurice Laurent, avec une jauge 50% moindre que la grande salle du Cratère
- Enjeux de réussite pour le **maintien des publics** sur les deux saisons 25/26 et 26/27

	Don à l'association du Cratère			
	à partir de 1000€	à partir de 2500€	à partir de 5000€	à partir de 7500€
Coût réel pour l'entreprise après défiscalisation *	400€	1000€	2000€	3000€
Votre logo sur le site Internet et l'évènement CRATÈRE EN FÊTE	DECLIC	DECLIC <sup>★</sup>	DECLIC <sup>★★</sup>	DECLIC <sup>★★★</sup>
Nombre de places offertes sur la saison	4	10	20	30
Invitation à la soirée annuelle DECLIC : spectacle et buffet d'înatoire	✓	✓	✓	✓
Votre logo sur toute la communication de la saison du Cratère		✓	✓	✓
Votre participation aux orientations du Club DECLIC		✓	✓	✓
Votre logo en avant sur la communication institutionnelle du Cratère			✓	✓
Mise à disposition d'espaces pour l'un de vos évènements				✓

\* Les dispositions fiscales permettent aux entreprises de réduire leur impôt de 60% du montant versé aux structures d'intérêt général, ce qui est le cas de l'Association du Cratère qui délivre un rescrit fiscal. Le coût réel pour l'entreprise est donc de 40% du montant du don.

#### NOUVEAU !

Pour les personnes qui souhaitent soutenir le Cratère à titre individuel, une plate-forme de mécénat individuel est disponible en ligne, avec réception automatique d'un rescrit fiscal par mail (déduction à 66% du montant versé) accessible ici => <https://lecratere.fr/je-soutiens-le-cratere/>

Faites passer le mot !

<https://lecratere.fr/leclubdeclic/>

